dessein de soutenir trop ses filles et il ajouta qu'il saurait bien, lui, faire lever la petite.

A ce moment intervint l'aînée Jeanne qui prit la défense de sa mère. Elle signifia à Deleville de s'occuper de ce qui le regardait et lui reprocha de ne pas travailler.

Devant ce reproche cinglant, Deleville se fâcha et barrant l'entrée de l'escalier il déclara que puisque lui ne travaillait pas, personne dans la maison ne travaillerait plus désormais et il ajouta :

— Celle qui descendra aura affaire à moi.

Le drame

Malgré cet ordre impérieux, Jeanne se leva et descendit dans la cuisine où se trouvait déjà Deleville. Celui-ci, ragean de n'avoir pu maîtriser la jeune fille saisit un couteau de table et la menaça. Puis avisant une commode dans laquelle se trouvait un révolver : il s'empara de l'arme qu'il chargea d'une seule balle en disant :

— Avec ceci, ça ira plus vite.

Ce à quoi la jeune fille répondit :

— Il est bien dommage que ce soit toi qui l'ait.

— Tiens le voilà, répondit férocement Deleville en jetant l'arme sur la table.

Aussitôt la jeune fille s'en emparait et sans viser, déchargea le revolver dans la direction de Deleville qui murmura : « Je suis touché ». Son geste accompli, Jeanne Schotte demeura comme hébétée, effrayée des conséquences de l'acte qu'elle venait de commettre. Se tenant le côté gauche d'une main, le blessé saisit à nouveau de l'autre le couteau de table et se précipita vers la jeune fille. Au bruit de la détonation, Marcelline Boone qui se trouvait dans l'autre pièce avec sa fille Marcelle accourut et enjoignit à ses enfants de sortir.

L'état du blessé

Le premier moment de stupeur passé, Marcelline Boone s'inquiéta de la blessure de son ami et fit appeler un médecin.

Le docteur D'Halluin vint prodiguer les premiers soins au blessé. La balle l'avait atteint au côté gauche sous le cœur, et était restée dans les chairs. Le praticien fit admettre le blessé à l'hôpital, tandis que la police prévenue procédait à l'arrestation de Jeanne Schotte.

Au cours de la journée, M. Gabillant, commissaire du 3me arrondissement, procéda à l'enquête. L'arme, un browning de calibre 6/35 fut saisie. Après avoir interrogé l'inculpée et les témoins il entendit Deleville qui déclara au magistrat.

— Je dois reconnaître que si je ne l'avais pas provoquée, elle n'aurait pas tiré.

Dans la soirée, on apprenait que l'état du blessé était satisfaisant et qu'il serait procédé à un examen radiographique afin de déterminer l'endroit où s'est logée la balle.

L'enquête étant achevée, Jeanne Schotte, bien qu'inculpée de blessures volontaires, fut laissée en liberté provisoire.

Le prochain mouvement diplomatique

Paris, 1er mars. — On sait qu'un important mouvement diplomatique est en préparation au Quai d'Orsay, par suite du départ de M. Philippe Berthelot, secrétaire général, et de la mise à la retraite d'un certain nombre d'ambassadeurs ayant dépassé 60 ans.

C'est ainsi que M. de Fleurian, ambassadeur de France à Londres, serait remplacé par M. Corbin, actuellement ambassadeur à Bruxelles, et précédemment à Madrid.

M. Claudel serait remplacé à Washington, par M. de La Boulaye, actuellement directeur adjoint des affaires politiques et ancien conseiller à l'ambassade de France aux Etats-Unis.

Enfin le comte Dejean, ambassadeur à Moscou, aurait pour successeur, M. Alphand, ministre de France à Dublin et ancien directeur du Cabinet de M. Herriot.

M. Bargeton, directeur adjoint des affaires politiques, serait promu directeur en remplacement de M. Léger, appelé à succéder à M. Philippe Berthelot. Le poste de directeur adjoint précédemment tenu par M. de la Boulaye serait dédoublé. M. Massigli, chef du Service français de la Société des nations, deviendrait directeur adjoint et continuerait à traiter toutes les questions en relation avec l'organisme genevois. M. Coulondre, sous-directeur des relations commerciales, deviendrait également directeur adjoint des affaires politiques et il traiterait plus spécialement les problèmes économiques et financiers.

LA NOUVELLE D'UNE ENTREVUE HITLER-MUSSOLINI EST DÉMENTIE

Genève, 1er mars. — La nouvelle était arrivée d'Allemagne qu'une entrevue mussolinienne était en préparation entre Berlin et Rome.

La nouvelle de cette entrevue est catégoriquement démentie.

Pour empêcher la livraison d'armes et de matériel à la Bolivie et au Paraguay

Genève, 1er mars. — La Société des Nations publie le communiqué suivant sur le problème de l'embargo :

« Le Comité des Trois, chargé de suivre le conflit entre la Bolivie et le Paraguay, a examiné le mémorandum du Gouvernement britannique en date du 25 février, indiquant que les Gouvernements de la France et du Royaume-Uni étaient d'accord pour demander au Conseil de procéder à l'étude des mesures qui, en application de l'article 11 du pacte, pourraient être proposées en vue d'empêcher la livraison d'armes et de matériel de guerre à la Bolivie et au Paraguay.

» Le président du Comité a demandé au président du Conseil de fournir l'occasion aux membres du Comité de consulter leurs collègues sur certains points soulevés dans le mémorandum ci-dessus.

» Cette réunion a eu lieu hier après-midi. La discussion marqua que des conversations avaient déjà eu lieu à ce sujet entre divers Gouvernements en ce qui concerne la méthode la plus pratique d'arrêter les hostilités entre les deux pays considérés.

» Il fut généralement admis que, au

(W. W. P.)

M. Eusèbe Ayala

président de la République du Paraguay, a adressé au Congrès un message pour demander que la guerre soit officiellement déclarée par le Paraguay à la Bolivie.

cas où une action en ce sens serait décidée, elle devrait, dans les présentes circonstances, s'appliquer aux deux parties et être de caractère provisoire.

» Dans le conflit en question, le Comité des Trois n'avait fait aucune recommandation au Conseil en ce qui concerne celle des deux parties, s'il en était une, qui avait manqué d'accomplir ses obligations internationales, en particulier parce que les suggestions du Comité relatives à une Commission d'enquête n'avaient pas été précisées, pour des raisons qui n'étaient pas de son fait.

» Dans ces conditions la meilleure méthode d'arriver à une cessation des hostilités semblait être l'arrêt des envois d'armes et de matériel aux deux parties.

» Le Comité des Trois a été chargé d'étudier les détails éventuels d'exécution de la proposition ainsi envisagée ».

Un Conseil de Cabinet

Paris, 1er mars. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis à la fin de l'après-midi, en Conseil de Cabinet, au ministère de la Guerre, sous la présidence de M. Edouard Daladier.

Sur la proposition de M. Lamoureux, ministre du Budget, le Conseil a décidé de demander à la Chambre des députés de mettre à son ordre du jour de la semaine prochaine, la discussion du budget et de poursuivre ce débat, sans désemparer, afin d'assurer le vote du budget de 1933 dans le plus bref délai possible.

M. Lamoureux a fait connaître au Conseil les conditions dans lesquelles il entendait accorder et limiter les dérogations prévues par le décret du 2 janvier 1933 sur l'arrêt du recrutement des fonctionnaires.

Le Conseil a décidé que tous les projets de dérogation établis dans les départements ministériels seraient centralisés, dès cette semaine, au ministère du Budget et qu'il serait ainsi statué par une décision d'ordre général. Il a été en outre décidé qu'il ne serait procédé qu'après ce nouveau décret, aux nominations reconnues nécessaires dans certaines administrations, notamment de l'enseignement public.

Les ministres se réuniront jeudi, à 16 heures, en Conseil des ministres, sous la présidence de M. Albert Lebrun, président de la République.

LES JAPONAIS PROGRESSENT DANS LE JEHOL

La distribution du courrier aux soldats japonais (W. W. P.)

(A remarquer la tête bandée de certains d'entre eux.)

Tokio, 1er mars. — Après un violent combat, les Japonais se sont emparés du quartier général chinois, à Pei-Tchang-Yin-Tsé. Les Chinois se sont repliés en désordre.

Les troupes japonaises de la brigade du général Hattori, poursuivent vivement les Chinois, qui s'enfuient en désordre. La brigade de cavalerie du général Mogi avance rapidement et a occupé Pao-Tchou-Tsing, non loin de Tchi-Feng.

Enfin, la brigade du général Matsuda se dirige vers cette dernière ville, après avoir occupé Tchien-Pin, dans la matinée.

D'autre part, 104 soldats japonais atteints par les gaz chinois dans le Jéhol, ont été évacués et immédiatement dirigés sur l'hôpital de Liao-Yang.

Le Gouvernement du Reich veut réagir contre le rapprochement franco-russe

Berlin, 1er mars. — L'amélioration des relations franco-russes et l'inquiétude qu'elle suscite, font que le Gouvernement du Reich enverra à bref délai, en Russie, un envoyé extraordinaire qui devra s'efforcer de faire comprendre au Gouvernement de Moscou que les mesures prises contre les communistes allemands ne sont pas incompatibles avec le maintien des relations amicales germano-soviétiques, et qui devra tenter de réagir contre le rapprochement entre la France et la Russie, à la suite de la conclusion du pacte franco-russe de non-agression.

La délégation japonaise continue sa collaboration à la Conférence du désarmement

Genève, 1er mars. — Le Gouvernement de Tokio vient de donner à la délégation japonaise à la conférence du désarmement des instructions lui enjoignant de continuer sa collaboration à la conférence.

La vente de navires britanniques

Londres, 1er mars. — Cinq nouveaux navires britanniques ont été achetés par le Gouvernement de Tokio et se dirigent actuellement vers les ports japonais. Ce sont : le *Candidan*, ranger (5272 tonnes) et le *Waitemata* (5729 tonnes), tous deux construits en 1919. Le *Incalite* (4393 tonnes) dont la construction remonte à 1908; le *Moeraki* (4421 tonnes) construit en 1908 et le *Benzada*.

On annonce, d'autre part, de Liverpool, que le Gouvernement italien vient d'acheter, cette semaine, douze navires dont trois britanniques.

L'OR REVIENT EN FRANCE

Le mouvement de retour de l'or des Etats-Unis en France commence avec une légère baisse du dollar. Le *Bremen*, attendu à Cherbourg mercredi, en débarquera 24 caisses, représentant un million 584 dollars.

Le 3 mars on débarquera du *Majestic*, venant de New-York, dix-sept barils d'or, représentant plus d'un million de dollars. Cet or est adressé par des banques américaines à des banques françaises.

— Les funérailles du grand-duc Alexandre de Russie ont eu lieu, à Nice, en grande pompe. Y assista en le roi et la reine de Danemark, la princesse Xénia, la princesse Youssoupoff et la plus grande partie des membres de la colonie russe en ce moment sur la Côte d'Azur. Le cercueil a été mis au reposoir du cimetière de Roquebrune.

— La désignation des nouveaux attachés militaires du Reich à l'étranger vient d'avoir lieu officiellement. A la date du 1er avril prochain, le général Kuhlenthal a été nommé à Paris. L'attaché à Londres assurera également la représentation à Bruxelles et à La Haye, celui de Rome à Budapest, celui de Prague à Belgrade et Bucarest, celui de Moscou, enfin à Wilno.

— Le Président de la République a commué en la peine des travaux forcés à perpétuité la peine de mort qui avait été prononcée contre Jean Janiak qui, le 6 décembre 1931, à Prinsy (Seine-et-Marne), avait tué, à coups de revolver, sa propre fille, âgée de 4 ans, et son ancien patron, Marcel Gillis, qui tenait l'enfant dans ses bras.

— Selon le diagnostic émis par les médecins du maire de Chicago, le rétablissement de M. Cermak serait, sauf événement imprévu, désormais assuré.

La Confédération des Sociétés belges de France reçue à l'Elysée

Paris, 1er mars. — M. Albert Lebrun, président de la République, a reçu, cette après-midi, le bureau directeur de la Confédération des sociétés belges de France qui compte actuelle-160 groupements. La délégation a été présentée au chef de l'Etat par M. de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique à Paris.

M. René Delhaize, président de la Confédération, a dit la reconnaissance des Belges pour l'hospitalité française si large et si aimable, et leur respect pour le plus haut magistrat de la République.

LE CINQUANTENAIRE DE LA MORT :: :: DE KARL MARX ::

(W. W. P.)

Karl Marx

On va fêter à Berlin le cinquantenaire de la mort de Karl Marx, fondateur du socialisme « scientifique ».

Une grande exposition avicole à Bully-les-Mines

La société « La Basse-Cour familiale des employés et ouvriers de la Compagnie de Béthune » organise son exposition annuelle les samedi 8 et 9 avril 1933, dans la salle des Sports, boulevard des Ateliers, à Bully-les-Mines.

Les aviculteurs (éleveurs ou amateurs) de la région pourront également prendre part à cette manifestation où une classe spéciale est réservée aux étrangers à la société, sous réserve que les sujets exposés soient amenés et repris par l'exposant au lieu de l'exposition.

Ils pourront demander conditions et programme à M. Pomart, secrétaire de la B.C.F., à Bully-les-Mines. Les droits d'inscription sont fixés comme suit :

Exposants étrangers : parquets, 8 fr.; trios, 5 fr.; isolés, 3 fr.; pigeons et oiseaux, 2 fr.

Les marchands ou constructeurs pourront exposer marchandises ou accessoires d'élevage, mais seulement au point de vue réclame et ne participeront en aucune façon aux prix. Des tréteaux et planchers seront mis à leur disposition moyennant un droit de 10 fr. le mètre carré.

— Les trois avions de l'expédition du Mont Everest se sont envolés d'Amman et ils se rendront à Bagdad.

DERNIÈRE HEURE

MM. Daladier et Walter Edge au déjeuner de la presse anglo-américaine

Paris, 1er mars. — La presse anglo-américaine de Paris a offert aujourd'hui un déjeuner auquel avaient été invités M. Edouard Daladier et M. Walter E. Edge.

Le président du Conseil et l'ambassadeur des Etats-Unis — qui va très prochainement quitter Paris et qui assiste aujourd'hui pour la dernière fois à une manifestation publique — y ont pris la parole.

Allocution de l'ambassadeur des Etats-Unis

« Au moment où je vais me démettre de mes fonctions, je tiens à proclamer à nouveau que les Etats-Unis, quels que soient les hommes qui sont appelés à présider à leurs destinées, sont constamment guidés par certains principes fondamentaux constants en matière de politique étrangère, principes qui reposent sur des réalités saines et des intérêts nationaux bien définis.

» J'ai voulu rappeler ces principes dans mon discours d'adieux pour que la collaboration que nous désirons instamment établir entre nos trois démocraties : France, Etats-Unis et Grande-Bretagne, puisse être édifiée, non sur le sable, mais sur un terrain solide, et, ayant pleine conscience de nos intérêts communs, nous devons nous efforcer de trouver un terrain d'action commune. »

M. Walter E. Edge a ensuite rappelé les principes qui ont constamment guidé la politique étrangère des Etats-Unis.

L'ambassadeur des Etats-Unis, passant en revue ce qu'il qualifie de « principes nouveaux », fait allusion à la coopération internationale pour le maintien de la justice internationale et le règlement des conflits par des moyens pacifiques, à la limitation des armements; puis au « principe de la non-reconnaissance de gouvernements révolutionnaires, principe qui toutefois peut être atténué au cas où le régime révolutionnaire se montrerait disposé à faire honneur à ses engagements internationaux ».

Enfin, il convient de mentionner ce qui constitue la clef de voûte de la politique américaine, une foi rigide dans le caractère sacré des contrats internationaux.

Discours de M. Daladier

M. Daladier s'est levé ensuite et a prononcé une allocution pour remercier chaleureusement l'Association des Journalistes anglo-saxons qui a bien voulu lui faire l'honneur de l'inviter à ce déjeuner et de l'occasion d'apporter à M. l'ambassadeur Walter Edge, l'hommage du Gouvernement de la République et de la nation tout entière.

« J'ai la conviction sincère, absolue, que rien ne peut être tenté d'efficace, sans un accord libre et loyal des grandes démocraties comme la Grande-Bretagne et les Etats-Unis aux noms desquelles vous me permettrez d'associer celui de la France. Devant les difficultés, les périls qui nous assaillent, aucun des grands problèmes qui se posent ne pourra être résolu, si ces trois grands pays ne font pas entendre, au monde, les paroles qu'il attend et qu'il n'a pas encore entendues aujourd'hui. Certains peuvent croire que des appels à la force peuvent résoudre ces grands problèmes. La force peut détruire mais ne peut pas construire. On ne peut construire qu'avec un accord loyal de tous les hommes qui veulent sincèrement le rétablissement général dans la paix.

» Ces grands problèmes sont de deux sortes : le désarmement et la crise économique. Les difficultés de l'un comme de l'autre, je le répète, ne peuvent être surmontées que par cet accord des démocraties, accord d'ailleurs qui ne doit pas être exclusif et qui doit être ouvert à tous les peuples.

» En ce qui concerne le désarmement, je vous demande, je vous supplie, vous qui avez l'amour de la vérité, de lutter contre cette légende d'une France armée jusqu'aux dents, d'une France qui ne veut pas désarmer.

» Les Français, sans distinction de partis ni de classes, n'attendent rien et n'ont rien à attendre de la force. Ils n'aspirent qu'au travail dans la concorde et dans la paix. Ils croient que cette paix peut se construire. Ils croient aux garanties que constituent l'arbitrage, une solide organisation pacifique de la sécurité, le désarmement général de tous les pays, désarmement efficacement contrôlé. C'est dans le contrôle que, pour notre part, nous voyons la garantie essentielle de la paix internationale.

» Quant aux problèmes économiques, je crois que le moment est venu, pour tous les peuples, de prendre conscience de leur solidarité, de faire tous leurs efforts, tant du point de vue économique, que du point de vue monétaire.

» Permettez-moi d'espérer qu'aux jours prochains où le nouveau Président de la République américaine, M. Roosevelt, prendre effectivement la charge des destinées de sa noble nation, un message viendra, de l'autre côté de l'Atlantique, apporter la confiance et l'espoir dont nous avons tant besoin d'une humanité tout entière.

« J'ai la conviction sincère, absolue, réconciliée ».

M. Paul-Boncour a fait un exposé de la politique extérieure devant la Commission des Affaires étrangères

Paris, 1er mars. — M. Paul-Boncour a fait, cet après-midi, devant la Commission des Affaires étrangères de la Chambre, un exposé sur la politique extérieure. Il a souligné la nette amélioration de la position de la France, à la Conférence du désarmement et le fait que son plan positif avait reçu l'assentiment général des puissances européennes, à l'exception de l'Allemagne et de l'Italie. Il s'est félicité de l'adhésion de la Russie et de l'évolution favorable des relations avec ce pays.

Il a fait savoir que la France avait été tenue au courant des négociations préliminaires qui ont abouti à cet heureux événement qu'est la signature du pacte de la Petite-Entente.

Parlant ensuite de l'affaire d'Hirtenberg, M. Paul-Boncour a déclaré qu'à la suite des récentes déclarations du chancelier Dollfuss, l'Angleterre considérait cette affaire comme réglée. Répondant à une question sur les livraisons d'avions italiens à la Hongrie, il a déclaré qu'il n'avait que très peu de renseignements sur cette question délicate, mais que d'ailleurs, la Grande-Bretagne n'y trouvait pas matière à une intervention auprès de la Hongrie.

A une question concernant l'expédition de gaz asphyxiants, en Hongrie, M. Paul-Boncour a répondu qu'il n'avait d'autres informations, sur ce point, que celles révélées dans la presse.

Sans dissimuler les difficultés du problème des relations franco-italiennes, il s'est élevé vivement contre certaines allégations relatives aux relations entre les deux pays et à l'accueil qu'aurait reçu, à Rome, M. de Jouvenel.

Les sentiments franco-philes bien connus de M. Roosevelt lui donnent l'espoir d'une solution satisfaisante des questions franco-américaines.

Evoquant ensuite le conflit sino-japonais, il a rappelé qu'un sous-comité, à Genève, était chargé d'en suivre l'évolution. Il a souligné les difficultés qu'il y aurait à décider l'embargo sur les armes destinées au Japon, avant que tous les Etats n'arrivent à arrêter une attitude commune sur cette question.

Une protestation du cartel des services publics contre les votes du Parlement

Paris, 1er mars. — Les délégués du cartel central des services publics ont rédigé, cet après-midi, une protestation contre les votes émis par la Chambre et le Sénat, sur les articles concernant les émoluments des fonctionnaires. Après avoir exprimé son regret profond de l'adoption par le Parlement d'une politique de réduction des traitements que, pour sa part, il ne saurait jamais approuver, le cartel déclare estimer que la lutte doit se poursuivre, sans arrêt, et il demande aux membres des organisations adhérentes de se préparer à reprendre une vigoureuse campagne, en vue de résister à de nouveaux assauts qui pourront leur être livrés, et pour obtenir l'abrogation du régime d'exception inique accepté, aujourd'hui, par le Parlement.

D'autre part, le cartel des différentes fédérations des employés des P.T.T élève une *protestation contre* les décisions votées cette nuit au Parlement et, estimant que la lutte n'est pas terminée, déclare avoir envisagé plusieurs moyens de défense.

Revue du marché de New-York

New-York, 1er mars. — La situation bancaire a encore été le facteur dominant de la Bourse. Les ventes ont atteint aujourd'hui 970.000 actions. La tendance à l'ouverture a été irrégulière. Après une reprise modérée au début, les affaires sont devenues apathiques et les prix se sont légèrement alourdis. Les ferroviaires et produits chimiques ont été soumises à de la pression et les American Telephone and Telegraph ont fléchi de 1 point à 1 point 1/2. Pendant l'après-midi, les prix ont fléchi encore et des pertes de 1 point ont été enregistrées.

Les milieux de courtage regardent la plupart des achats de cette semaine comme des couvertures du découvert, avec quelques opérateurs enclins à s'abstenir en attendant des développements plus définis dans le sens d'un éclaircissement des incertitudes actuelles. Dans les dernières transactions, des couvertures du découvert ont annulé les pertes du début, qui ont fait place à des gains allant de quelques fractions à 2 points. Le marché a clôturé en fermeté. La Lorillard Co a déclaré son dividende trimestriel régulier de 60 cents. L'American Waterworks and Electric Co a déclaré son dividende trimestriel régulier de 35 cents. La Guaranty Trust a annoncé le paiement trimestriel régulier de 5 dollars. La Chase National Bank a déclaré son débours trimestriel régulier de 50 cents.

La démission de M. Léon Blum

Paris, 1er mars. — M. Léon Blum, dans « Le Populaire », dit que c'est à 2 heures du matin, en quittant la séance de la Chambre qu'il a envoyé la lettre suivante à M. Marcel Déat, pour lui donner sa démission de président du groupe parlementaire socialiste :

« Depuis plus d'un mois, je me sens en désaccord presque constant avec la majorité du groupe. Aujourd'hui encore, j'ai constaté mon impuissance à le détourner d'une résolution particulièrement grave à mes yeux. Dans de telles conditions, mon maintien à la présidence du groupe ne traduit plus qu'une confiance et une affection toutes personnelles, dont je suis touché et dont je reste reconnaissant à nos camarades. Mais il ne répond plus à une réalité, et je crois que notre dignité à tous nous commande de ne pas prolonger plus longtemps cette situation équivoque. J'écris cette lettre au sortir de notre réunion. La réflexion ne modifiera certainement pas une décision qui prend à mes yeux un caractère de nécessité. Si je ne la rends publique dès à présent c'est que je désire me servir une dernière fois de l'autorité que le groupe m'a confiée pour essayer d'assurer l'unité de vote sur la résolution que j'ai combattue ».

M. L. Blum explique ensuite que c'est dans l'après-midi après le premier vote du groupe, et non « en présence de la rupture de l'unité de vote par vingt-trois députés socialistes sur l'article 83 » qu'il a rédigé sa lettre de démission. Quand je l'ai laissée à Marcel Déat ajoute M. Blum, l'unité de vote n'était pas encore rompue, puisque le vote n'avait pas encore eu lieu, et j'avais même, je l'avoue, quelque raison d'espérer qu'elle serait respectée. Je tenais à préciser, ou rectifier ce point de fait. Je n'ajouterai pour aujourd'hui, rien de plus.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

BESNEUX BAT TARENTE PAR DISQUALIFICATION

Paris, 1er mars. — Ce soir, à la salle Paris-Ring, le métis américain Jimmy Tarente a rencontré le Français Besneux.

A la cinquième reprise d'un combat qui en comportait dix, Besneux a battu Tarente par disqualification.

José Mendiola (Philippines) et Folbol font match nul.

Combats préliminaires (6 reprises de 3 minutes) : Tenet et Gareau font match nul. — Bocquet bat Pierrot aux points. — Prilleux bat Creju aux points. — Hautain et Chaintron sont tous deux disqualifiés pour manque de combativité.

NATATION

La composition des équipes parisiennes qui joueront à Tourcoing dans le match Paris-Nord

Paris, 1er mars. — En vue du match Paris-Nord de Natation et de Water-Polo qui aura lieu dimanche prochain, à Tourcoing, le Comité de Paris de la Fédération de Natation a sélectionné de la façon suivante les deux équipes représentatives de Paris, à la suite des matches de sélection qui ont eu lieu ce soir dans la piscine de la Gare :

Equipe A. — But : Zordah (Libellule) ; arrières : Perol (C.N.P.), Sourdet (C.N.P.) ; demi : Jader (C.N.P.) ; avants : Cuvilly (C.N.P.), Ferrer (Libellule), Parent (A.S.P.P.).

Equipe B. — But : Martin (Stade) ; arrières : Arditi (Libellule), Metz (Pingouins) ; demi : Telhouet (Libellule) ; avants : Thiébaud (S.N.P.), Gotteland (S.C.C.P.), Ardivi Junior (Libellule).

COTONS

LIVERPOOL, 1er mars.

Importations, 3.004 : Américain, hausse 5 ; Brésilien, hausse 5 ; Egyptien, hausse 2.

	New-York		Nouv. orl.		New-Orléans	
Termes	Préc.	Jour			Préc.	Jour
Disp.	6.05	6.15	—	—	—	5.95
Mars	5.89	5.98	—	—	—	5.98
Avril	5.92	6.02	—	—	—	—
Mai	5.97	6.07	—	—	—	6.05
Juin	6.03	6.12	—	—	—	—
Juillet	6.09	6.19	—	—	—	6.16
Août	6.16	6.26	—	—	—	—
Sept.	6.22	6.32	—	—	—	—
Octobre	6.28	6.38	—	—	—	6.35
Nov.	6.33	6.44	—	—	—	—
Déc.	6.39	6.50	—	—	—	6.46
Janvier	6.45	6.58	—	—	—	6.51
Février	6.31	6.63	—	—	—	—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000 ; aux ports du Golfe, 12.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles ; France et Continent, 16.000 ; Japon et Chine, 2.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sud Paris, 86.34 ; sur Bruxelles, 242.60 ; Esc. hors banque, 0 11/16 à 0 3/4 ; Prêt à court terme, 0 1/4 à 0 1/2.

New-York : Sur Paris, 3.94 7/8 ; sur Londres, 3.40 15/16 ; Câb. transf., 3.4112 ; sur Bruxelles, 14.07 1/2.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 285 ; A terme : Sur mars, 90 ; mai, 92 ; juillet, 95 ; septembre, 98 ; octobre, 99 ; décembre, 102 ; janvier, 102. — Ventes, 16.000 tonnes.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 2 mars 1933 N° 28.

PAR

HENRI GERMAIN

— Hélas ! il pèse de sa vie l'erreur monstrueuse de Dubreuil.

En achevant, Marguerite de Brasles plongea le regard profond de ses yeux noirs sur les yeux bleus de la marquise, comme pour pénétrer jusqu'aux replis les plus secrets de son âme.

Rendo de Changis ressentit toute l'acuité, toute l'inquisition de ce regard étrange. Elle détourna la tête, les mâchoires serrées, toute sa force morale tendue dans un suprême effort, afin de dominer son inexplicable désarroi.

— Connaissiez-vous M. de Clairville ? reprit la cantatrice, devenant insinuante.

— Ma famille eut jadis quelques relations avec lui.

— Et c'est pour cela, sans doute, que son nom vous trouble si étrangement ?... Mais n'aviez-vous pas suivi le débat de la Cour d'assises, lorsque Dubreuil fut condamné aux travaux forcés ?

— Non. A cette époque, M. de Changis m'avait emmenée en Amérique, où nous demeurâmes près d'une année.

— Coïncidence curieuse. Il ne me reste plus, ma chère amie, qu'à vous adresser une dernière recommandation, comme suite à mes tristes confidences. Gardez toujours le secret de ma véritable personnalité, quoi qu'il arrive ; et surtout si Dubreuil lui-même, guidé par des circonstances impossibles à prévoir, cherchait à vous connaître, à vous interroger.

— Je vous le promets.

— Bien ; merci. L'avenir modifiera peut-être cette nécessité. Je vous le ferai savoir, bien que ce'a ne puisse survenir que dans le cas où je retrouverais les traces de mon enfant, de ma pauvre chère Jeanne.

Marguerite de Brasles se leva sur cette conclusion, désireuse de mettre fin à l'entretien dont la marquise avait paru souffrir autant qu'elle-même.

Sa physionomie demeurait grave et fermée, comme si elle venait d'enclore en soi de profondes arrière-pensées.

— Je vous retrouverai tout à l'heure, sur la terrasse, dit-elle, je vais aller effacer les traces de mon chagrin. M. de Changis doit ignorer nos secrètes douleurs de femme.

— Certes, repartit vivement la marquise. Pour rien au monde, je ne voudrais qu'il soupçonnât ce que nous venons de dire.

La cantatrice, frappée de cette sorte d'effroi, tressaillit intérieurement.

— Aurais-je enfin découvert le chemin de la vérité ?... se demanda-t-elle anxieuse, en se retrouvant seule.

» Oh ! si c'était elle !... Elle... vraie coupable ?... »

Et sous l'empire d'une résolution soudaine, elle murmura :

— Je veux pénétrer ce mystère. Il le faut pour la mémoire de Jean de Clairville !

Tandis que se conclusient, par ces paroles décisives, les anxieuses préoccupations de la « grande Marguerite », d'importants événements se déroulaient à Paris.

Finot, complètement rassuré sur les conséquences du crime du Marché-Saint-Honoré, par les notes quotidiennes des journaux, laissant prévoir à bref délai le classement de cette affaire mystérieuse, Finot, disions-nous, avait rappelé à Paris Cosmétique et l'Haricot.

Peut-être aurait-il besoin d'employer un jour prochain les deux malandrins contre l'homme dont la belle Jeanne s'était si bêtement éprise.

Pourtant, il n'avait pu jusqu'ici découvrir le nom de cet homme. Jeanne résistait à ses objurgations, à ses menaces mêmes.

Cependant, depuis plusieurs jours, le chair souriante de la jeune fille n'entr'ouvrait plus ses lèvres. Une expression de gravité soucieuse mettait une ombre à ses beaux yeux noirs, scellait son visage d'une empreinte de mystère.

A deux reprises, elle avait été discrètement abordée, dès sa sortie de l'atelier, par un homme d'allures distinguées, d'âge moyen. Dans un langage d'une correction absolue, cet inconnu avait réussi à piquer sa curiosité, à remuer les souvenirs de son enfance.

Ce « monsieur Alexis » lui parlait de recherches concernant sa véritable famille, s'ingéniait à provoquer ses confidences sur sa prime jeunesse, tout en l'exhortant à garder, vis-à-vis de Finot, le plus grand secret sur leurs entretiens.

— Peut-être, lui avait-il dit, à leur dernière entrevue, le résultat de nos conversations modifiera-t-il radicalement, et à brève échéance, votre situation sociale.

Ces paroles avaient fait éclore en l'esprit de Jeanne de vagues et troublantes espérances d'un sort meilleur.

D'autre part, les menaces constantes de Finot lui avaient fait changer ses rendez-vous avec Paul.

Elle voyait maintenant le mécanicien dans l'avenue Gabriel, le soir, après son travail. Elle paraissait se soucier fort peu, d'ailleurs, des reproches réitérés de Finot à l'égard de ses retards journaliers, lui opposant la force d'inertie si souvent employée par les faibles et pourtant si puissante !

Résolue à une lutte patiente contre les singulières volontés du débitant, elle évitait tout mouvement de révolte.

Un soir, comme *elle tournait le coin* de la rue des Capucines et du boulevard, elle crut apercevoir qu'elle était suivie.

Un individu avant la taille, la tournure de Louis Finot, sanglé dans une veste de mauvais goût, coiffé d'une casquette à large visière, les yeux masqués par un binocle à verres bleutés lui apparut à différentes reprises.

Chaque fois qu'elle tournait la tête en arrière, cet inconnu semblait se dissimuler derrière d'autres passants.

Résolue à le dépister, elle s'élança brusquement sur la chaussée, courut dans la direction de la Madeleine.

Puis elle fit un crochet brusque, traversa la place, s'engouffra dans le passage de la Madeleine, et déboucha enfin dans la rue Boissy-d'Anglas, où elle se blottit un instant sous un porche.

Le jour baissait, Jeanne avança légèrement la tête, scruta minutieusement l'étroite rue, peu passante.

Convaincue que son étrange suiveur avait perdu sa trace, elle reprit sa marche hâtive vers les Champs-Elysées.

Elle y arriva le visage rosi, palpitante, et se trouva bientôt près de Paul, exact au rendez-vous.

— Bonsoir, Jeanne, dit-il, lui souriant des lèvres et des yeux : je vous attendais avec impatience.

» Mais, poursuivit-il étonné, vous voici haletante comme si vous aviez couru ? Votre cher et beau visage paraît soucieux, un peu effrayé même. Vous serait-il arrivé quelque chose de fâcheux ?

— Non, rien, mon ami, rien, je vous assure.

Cette affirmation produite d'un accent mal assuré, ne convainquit pas le mécanicien.

— Pourquoi ne vois-je pas votre délicieux sourire habituel ? interrogea-t-il anxieux. Ce sourire exquis dont mon cœur s'éclaire, dont les rayons charmants me pénètrent si doucement. Vous êtes, ce soir, toute changée, ma chère Jeanne.

Puis, en présence de l'ennée de contrainte obstinément empreinte sur les traits de la belle midinette, il lui prit la main, l'emprisonna doucement dans les siennes. Lentement, il l'entraîna dans une contre-allée déserte où il la fit asseoir sur un banc.

— Je vous en prie, ma chère Jeanne, reprit-il, si vous avez quelque chagrin, dites-le. Ayez pleine confiance en moi. Vous savez combien je vous aime, n'est-ce pas ? vous ne doutez pas de mon dévouement ?

— Oh ! non, mon ami, j'ai pleine confiance en votre cœur.

— Donc, ne me cachez rien : parlez, je vous en conjure ! Je serais si heureux de pouvoir vous être utile à quelque chose, de pouvoir vous consoler, si vous éprouviez la moindre peine.

» Avez-vous encore subi quelque trène désagréable ou violente de la part des vôtres ? »

— Non, pas depuis deux jours. Pourtant, je pressens de nouvelles difficultés, plus graves. L'existence, chez ceux qui m'ont élevée, devient intolérable.

— Ne vous affectez pas outre mesure, Jeanne. Votre résistance tranquille lassera certainement ceux qui vous persécutent.

Je ne l'espère pas. Mais plutôt que de devenir la femme de celui que l'on veut m'imposer, je préférerais recourir à des moyens extrêmes.

— Oh ! cela serait grave, en effet.

Paul Dartois s'interrompit tout à coup devant l'attitude bizarre de la jeune fille.

Elle ne l'écoutait pas, ne le regardait pas. Elle considérait avec une sorte d'effroi les allures étranges d'un homme embusqué à dix mètres plus loin, derrière un massif de verdures.

— Quelqu'un nous guette ! fit-elle à voix basse.

» Partez, mon cher Paul, partez. Demain nous nous verrons plus longuement, et ailleurs. »

— Craignez-vous tant un curieux ? chuchota le mécanicien. Je ne conseillerais à personne de venir nous déranger.

— Je vous en prie, Paul, séparons-nous, insista Jeanne en se levant.

— Déjà. Je suis si heureux près de vous, nos entrevues sont si courtes !

» A ce moment précis, un homme surgit tout à coup, se jeta entre les deux